

30ème Anniversaire de la BRH: Allocution du Gouverneur

**Monsieur le Représentant du Président de la République,
Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Madame la Première Ministre,
Mesdames et Messieurs les membres du Corps diplomatique,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires
Monsieur le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies
Mesdames et Messieurs les Directeurs de banque,
Chers Collaborateurs,
Distingués invités,**

J'éprouve un immense plaisir à vous accueillir ce soir pour marquer le 30ème anniversaire de la banque centrale. Au nom du Conseil d'Administration, je vous souhaite la plus cordiale bienvenue a vous, distingués invités et amis de l'institution qui ne cessez de l'accompagner dans l'exécution de sa mission ; a vous, représentants des divers secteurs d'activité, partenaires indispensables des efforts de maintien de la viabilité financière et économique ; a vous, chers collaborateurs qui menez avec le Conseil le labeur quotidien de rester fidèle à la tradition de service et de qualité de la banque centrale. C'est aussi l'occasion pour moi de rendre hommage à tous ceux qui m'ont précédé à ce poste. Mes collègues du Conseil et moi saluons tous les anciens membres de Conseil qui nous ont fait l'honneur de répondre à notre invitation. Nous avons une pensée spéciale pour les cadres et administrateurs qui sont partis pour l'au-delà.

Mesdames, Messieurs,

Ce n'est pas par accident que la Banque Centrale a été établie en 1979. La grande inflation des années 1970 souligna les limites des politiques monétaires illusoirement autonomes, basées sur le postulat que les autorités monétaires et fiscales étaient libres des contraintes de balance des paiements. Il était devenu clair que les mesures expansionnistes et inflationnistes n'avaient pas d'impact durable sur les prix des facteurs, notamment les

salaires, et sur la production. En fait, ces mesures, et pire leurs anticipations dans un contexte de méfiance, induisaient des ajustements de prix qui gardaient les prix réels inchangés, dans le meilleur des cas. On avait alors, comme résultat fâcheux, la concomitance du chômage et de l'inflation, communément appelée stagflation.

Au niveau mondial, la création de banques centrales autonomes était fortement préconisée comme le moyen le plus sûr et le plus adéquat pour institutionnaliser et crédibiliser la gestion monétaire prudente, avec le mandat clair de travailler à la stabilité de la monnaie.

Dans le même temps, la première moitié des années 70 a été le témoin de l'arrivée chez nous des succursales de banques étrangères, ce qui rendait intolérable l'incongruité de la BNRH, à la fois banque commerciale et banque des banques. Ainsi, en plus d'une autorité monétaire suffisamment autonome par rapport à l'Etat central, le pays avait clairement besoin d'une autorité de supervision bancaire crédible et indépendante des banques. La mission de réglementer et de superviser les banques a été également confiée à la Banque de la République d'Haïti.

Cet anniversaire offre, il me semble, l'occasion de mesurer le chemin parcouru, de réexaminer certains points d'intérêt de l'histoire récente, d'évaluer le cadre opérationnel de la politique monétaire et de tenter un regard vers l'avenir.

La banque centrale était confrontée dès sa naissance à une tâche impossible: défendre la gourde tout en finançant des déficits budgétaires de plus en plus importants dans le cadre de politiques économiques anticycliques. Autrement dit, elle émettait systématiquement plus de gourdes qu'elle n'était capable de racheter à la parité fixe, et, en fin de compte, le stock de réserves se réduisit comme une peau de chagrin.

Pendant pratiquement 15 années, de 1979 à 1994, les autorités ont refusé de reconnaître l'impossibilité du maintien de la parité fixe. Cette période coïncide aussi avec des instabilités institutionnelles frappantes: plus de 10 gouvernements, près de 15 ministres des finances, 14 changements de gouverneur. Dans ce contexte, il est significatif que la durée statutaire de trois ans du mandat du Conseil d'Administration n'ait été respectée pour la première fois qu'en 1994.

Mesdames, Messieurs,

A la fin de l'embargo en 1994, l'inflation avait atteint des niveaux exceptionnels, proche de 40% l'an et le PIB avait perdu 30% de sa valeur de 1991. L'année 1995 a marqué un nouveau tournant dans la politique monétaire : on admettait finalement que le taux de change était flexible et que la banque centrale se devait d'émettre de la monnaie non plus en fonction de l'offre de devises mais selon les besoins de transactions de l'économie et, donc, selon les objectifs d'inflation. Grâce à la modération des besoins de financement du secteur public, consécutive à un effort fiscal appréciable conjugué à des appuis budgétaires de la communauté internationale, l'inflation moyenne a été ramenée à moins de 20% dès l'exercice 1996-97 puis à 13% et à 8.1% au cours des deux exercices subséquents.

Cette bonne gestion macroéconomique s'est poursuivie jusqu'à l'épisode pénible de la crise sociopolitique de 2001-2004, où l'interruption du financement externe allait pousser le gouvernement à recourir au financement de la banque centrale, avec implacablement le même résultat : une inflation de plus de 30% et une baisse du PIB réel de 3.5%.

Depuis 2004, grâce à la bonne coordination des politiques fiscales et monétaires, la banque centrale a pu mener une politique monétaire prudente contribuant ainsi au maintien de la stabilité macroéconomique. Il importe de rappeler que cette performance macro-économique a permis la réduction de plus d'un milliard de dollars de la dette externe d'Haiti, ce qui se traduit par une baisse du service de notre dette d'environ 50 millions de dollars par an, autant de ressources qui peuvent être affectées à des investissements productifs et à la réduction de la pauvreté.

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi de m'appesantir un instant sur les leçons à tirer de ces deux épisodes pénibles 1991-94 et 2001-04 de notre histoire. La grande valeur des expériences et des crises extrêmes est de nous enseigner à la dure, en sorte que ces souvenirs restent vivaces en nous, avec des cicatrices indélébiles. Malheureusement, nos émotions perturbent souvent notre jugement et nos réflexions s'arrêtent à des récriminations contre des acteurs, sans identifier et analyser les causes profondes de nos déboires.

L'enseignement est pourtant clair et mérite qu'on y insiste :

- A) les turbulences politiques sont à éviter. C'est comme la guerre. Tout le monde en sort estropié. Ce n'est qu'en 2007 d'ailleurs que nous avons pu retrouver notre PIB de 1991 avec une population qui a substantiellement augmenté et donc une misère qui s'est approfondie.

- B) le recours effréné au financement monétaire du déficit public induit de fortes inflations, ne produit pas la croissance, et au contraire, contribue souvent à la détérioration de la situation de la production et de l'emploi.

Depuis des siècles de monnaie fiduciaire et, même de monnaie scripturale, si la monnaie n'avait pas de limites, si on pouvait impulser la croissance, de façon durable, par la monnaie, disons-nous que toutes les nations du monde seraient riches, puisqu'elles détiennent toutes, comme partie de leur souveraineté, le privilège de battre monnaie. Et on pourrait aller jusqu'à dire péremptoirement qu'ont fait une grosse bêtise les États qui abdiquent ce privilège sacré pour adhérer à une union monétaire.

J'insiste là-dessus parce que la crédibilité de la politique monétaire implique aussi que la Banque Centrale reste ouverte et réaliste sur ce que peut faire, et encore plus important, ce que ne peut pas faire la politique monétaire.

Mesdames, Messieurs,

La stabilité monétaire est très fragile si elle n'est pas associée à un système bancaire bien capitalisé et bien géré qui garantisse la sécurité des avoirs des déposants. Les faillites bancaires ont des effets dévastateurs sur la monnaie. Même quand elles sont évitées par un concours financier de l'Etat, celui-ci entraîne généralement des déficits dont le financement est source d'instabilité monétaire.

De façon tout à fait avisée, les réformes monétaires sus évoquées ont été complétées par un renforcement de capacité en matière de réglementation et de supervision bancaires, avec la mise en place du corpus de règles prudentielles inspirées des recommandations du Comité de Bâle. C'est ce corpus qui est encore en place aujourd'hui avec des amendements au gré des nouvelles circonstances.

Grâce à cette capacité, la banque centrale a pu prévenir ou résoudre, avec un relatif succès, plusieurs crises bancaires, notamment le cas de la Metrobank en 1995, de la BIDC en 1998, de la Promobank en 2006 et de la Socabank en 2007, cette dernière avec un concours de l'Etat, à travers la BNC. Il était heureux que celle-ci eût réussi son programme de restructuration entamé dès 1999, ce qui lui permit en 2006 d'être assez capitalisée pour absorber les fonds propres négatifs de la Socabank sans apport de fonds frais de l'Etat.

L'actualité financière internationale prouve encore, s'il en était besoin, la justesse de la décision des autorités sur cette question. Aujourd'hui, la BNC, avec le support de la BRH, en dépit de ce choc, demeure une banque bien capitalisée avec des fonds propres de 1.4 milliard de gourdes, bien gérée et rentable avec des profits fort appréciables.

Grâce aux règles de bonne gestion imposées par la banque centrale et au sens de responsabilité des banquiers de la place, notre système bancaire jouit d'une bonne situation au milieu de la crise mondiale, comme en témoigne le maintien du niveau global de rentabilité, de profitabilité et de qualité des actifs.

La banque centrale est attachée à cette stabilité et s'évertue à la maintenir par tous les moyens légaux et institutionnels à sa portée. Nous espérons que le Parlement votera bientôt le projet de loi bancaire qui autorise la BRH à intervenir de façon encore plus proactive, dès les premières manifestations des difficultés financières.

Mesdames, Messieurs,

Le dynamisme importe autant que la stabilité. La dynamisation de l'économie requiert l'accès aux services bancaires et au crédit à l'ensemble de notre population. Dans ce sens, fortement supportées par les coopérations américaine, française et canadienne, les institutions de micro finance jouent un rôle essentiel et ont montré que la micro entreprise peut être rentable et solvable chez nous. Le cadre réglementaire de ces institutions est en cours d'élaboration.

En tant qu'institutions de dépôt, les coopératives d'épargne et de crédit jouent un rôle capital dans la bancarisation du territoire. La banque centrale

les aide à se renforcer et se crédibiliser en les réglementant et les supervisant tant sur place que sur pièce, et les encourage fortement à se grouper en fédération. Pour le moment, il y a une fédération de 16 caisses qui bénéficient du support technique de Développement International Desjardins. On espère qu'à terme, les fédérations de caisses populaires pourront participer au système de compensation, ce qui permettra aux déposants de leur réseau d'émettre des chèques, d'utiliser des guichets automatiques ou leur carte de débit dans le cadre du système de compensation automatique qui devrait être une réalité avant la fin de 2010.

L'efficacité du système des paiements est un élément essentiel pour la dynamisation du système financier. Les avancées technologiques en autorisent la modernisation quasi permanente, avec des bénéfices certains pour la population. Actuellement, plus d'un quart des soixante mille employés de l'Etat sont payés directement par crédit à leur compte à la banque de leur choix. De même, les délais de paiement et de règlement sont sensiblement réduits par la possibilité offerte de transférer des sommes de banque à banque.

Un système financier efficace doit pouvoir offrir le meilleur rendement possible aux détenteurs des surplus de fonds et le moindre coût possible aux emprunteurs de ces fonds. L'approfondissement financier et la désintermédiation financières tendent vers cet optimum en mettant les prêteurs et les emprunteurs en contact directement. Nous saluons les rares initiatives d'émissions de bons par les entreprises de la place ainsi que la vision de leurs conseillers. Ces initiatives sont à multiplier, et nous encourageons les entreprises privées à faire montre d'une plus grande transparence dans la divulgation de leur bonne rentabilité et solvabilité. D'un autre côté, la fiscalité devrait être ajustée de manière à pas tuer ces titres et bloquer un développement fondamental.

Parallèlement, l'adjudication des bons BRH a été ouverte à des institutions autres que les banques, comme les compagnies d'assurance et les coopératives d'épargne et de crédit. L'année 2010 devrait marquer l'émission de bons du Trésor que le public pourra acquérir et qui représenteront l'actif sans risque à partir duquel on pourra déterminer les prix des actifs financiers en fonction des risques qui y sont associés.

Information et garantie sont deux éléments essentiels à la réduction du risque et du coût du crédit. La Banque Centrale a été très activiste dans

l'élaboration et la passation de la loi sur le gage sans dépossession. La possibilité d'offrir des équipements en garantie devrait réduire les coûts de fonds pour toutes catégories d'emprunteurs, de l'entreprise de construction à la micro industrie de la ferronnerie. D'autre part, le fonctionnement du Bureau d'Information sur le Crédit appelé à traiter et divulguer l'information sur les emprunteurs devrait réduire l'asymétrie de l'information entre prêteurs et emprunteurs et faire baisser le coût du crédit.

Par ailleurs, l'industrie financière est intensive en ressources humaines et n'est pas viable sans des hommes et des femmes qualifiés en économie, finance, comptabilité et audit. Si à la banque centrale, le personnel bénéficie de programmes de formation continue qui le rend plus performant dans ses tâches quotidiennes, nous nous impliquons aussi, au-delà de la satisfaction de nos besoins propres, dans la constitution d'une masse critique de techniciens qualifiés à la mesure de nos ambitions de développement.

C'est dans ce cadre que se situe la mise en œuvre, à la suite du programme de lauréats établi en 1996, d'un programme en Analyse de Politiques Publiques en partenariat avec la American University de Washington DC., ouvert à l'administration publique et aux lauréats de nos facultés. L'objectif est de former, tous les deux ans, une vingtaine de cadres qui détiendront un certificat post-gradué de la American University. En outre, la BRH finance un programme de Maîtrise en comptabilité (option Contrôle/Audit) - en partenariat avec la Faculté des Sciences Economiques et Administratives de l'Université Quisqueya et l'Université de Paris XII au profit des jeunes comptables haïtiens. Le programme porte sur 15 mois et a commencé la semaine dernière.

Mesdames, Messieurs,

Il est reproché parfois à la Banque Centrale de mener une politique trop rigoureuse qui ne stimule pas la production, ou de mener une politique de change qui encourage les importations. Ce sont là des reproches qui retiennent notre attention car nous sommes convaincus que le but de la politique monétaire ne peut pas être la stabilité en soi, mais plutôt la stabilité comme un moyen de rassurer les épargnants et les investisseurs afin de stimuler la croissance et le développement économiques.

Qu'il me soit permis de rappeler que la Banque Centrale ne pratique pas de taux de change ou d'intérêts multiples avec des discriminations entre secteurs. Le taux de change est flexible, les banques choisissent librement leurs débiteurs, les projets qu'elle financent, les montants prêtés et les taux auxquels elles prêtent.

Le postulat de base de notre politique monétaire est que l'inflation est un phénomène monétaire à terme et qu'une perte de valeur soutenue de la monnaie n'est possible que si la quantité émise dépasse systématiquement la valeur de la richesse créée. Il est également admis que les anticipations des agents jouent un rôle crucial à cet égard.

C'est pourquoi nous pensons que l'essentiel est de créer et de maintenir des conditions transparentes de stabilité monétaire et financière propres à garder la confiance du secteur privé et à stabiliser ses anticipations d'inflation et de change.

Dans ce sens, la communication des autorités monétaires avec le secteur privé et le public en général est devenue un élément essentiel du capital de crédibilité de la politique monétaire. Cela fait longtemps que la banque centrale n'est plus « une énigme dans un mystère ». Outre nos Rapports Annuels, notre Bulletin Statistique trimestriel et nos diverses publications périodiques, nous maintenons depuis 10 ans un site internet où le public intéressé obtient toutes les informations sur l'évolution des agrégats, sur les opérations de la banque centrale et sur le système bancaire. Par ailleurs, la banque centrale partage volontiers avec le secteur privé bancaire la plupart des éléments d'information utilisés aux réunions du Comité de Politique Monétaire. Les états financiers de l'institution sont également publiés. En outre, une Note de Politique Monétaire paraît chaque trimestre pour expliquer nos décisions en la matière.

Dans tous les programmes financiers, lesquels sont largement diffusés, les objectifs d'inflation sont annoncés avec des cibles intermédiaires de croissance de la base monétaire et de la masse monétaire. Dans la poursuite de ces objectifs, la BRH utilise un mix d'outils, notamment les réserves obligatoires, les bons BRH et les avoirs extérieurs, pour moduler la croissance de la monnaie. Comprenez que la vente de dollars correspond à un retrait de gourdes et donc à une réduction de la masse monétaire et vice versa. Nous pouvons vous assurer que les fluctuations du change occupent une place importante dans nos délibérations étant donné qu'elles modifient les prix

relatifs. Elles induisent donc, toutes autres choses étant égales par ailleurs, des changements de la demande entre les produits et services haïtiens et ceux qui sont produits à l'étranger.

Mesdames, Messieurs,

La meilleure façon pour la Banque Centrale de contribuer à la croissance durable est d'entretenir une inflation basse, stable et prévisible. Ce climat, s'il peut être associé à des facteurs structurels et administratifs favorables aussi bien qu'à d'autres politiques publiques cohérentes et effectivement implémentées, incitera les entreprises à investir à long terme avec une confiance accrue, dans les secteurs où nous pouvons obtenir et garder des avantages compétitifs. Le change seul, sans les préalables structurels, ne peut pas faire ce miracle, tout comme les baisses de taux d'intérêt n'entraînent pas souvent une augmentation des investissements industriels de long terme à cause des freins extra économiques.

Dans un environnement de fortes défaillances structurelles, l'économie est prise dans un cercle vicieux où il est souvent observé, entre autres distorsions et désarticulations, que les taux d'intérêt et le change ont un impact très limité sur la production qui présuppose des investissements à long terme avec forcément des délais longs de récupération du capital. Seules les réformes structurelles et institutionnelles crédibles qui s'inscrivent dans la durée peuvent venir changer les perceptions de risques et nous faire atteindre le seuil à partir duquel l'économie se place dans un cercle vertueux où les stimuli classiques peuvent effectivement jouer pour la dynamiser.

Les différentes réformes, actuellement en cours, visent à nous rapprocher de ce seuil et nous commençons à en voir les manifestations. C'est dans ce cadre qu'il faut situer entre autres : les efforts pour tirer pleinement avantage de la loi HOPE II ; les efforts pour réduire la porosité de nos frontières qui peut rendre inefficace la politique commerciale nationale même la mieux pensée ; la levée progressive des blocages administratifs comme la réduction récente des délais de constitution des sociétés anonymes ; les efforts de production d'électricité et de construction d'un réseau routier ; sans manquer de noter l'obligation faite à l'investisseur stratégique, dans le document d'appel d'offres de modernisation de la Téléco, de construire une dorsale numérique reliant les différents points de notre territoire. Sur ce dernier point, comme je l'ai souligné dans d'autres discours et interventions

publiques, vu l'insuffisance des revenus de l'Etat, le recours aux capitaux privés n'est pas à exclure pour l'exécution de projets d'infrastructure publique.

Il est rassurant et encourageant de noter que, de plus en plus, un consensus semble se dégager autour de ces points fondamentaux. Dans ce sens, nous saluons les travaux des différentes commissions présidentielles, notamment celle sur la compétitivité dont le rapport préliminaire suscite déjà des débats animés et de bonne foi sur nos opportunités.

La politique monétaire est une politique publique, et la stabilité à long terme qu'elle cherche à livrer, un bien public. La Banque Centrale supporte les efforts des commissions et participera au dialogue incontournable pour arriver à la cohérence de toutes les politiques publiques en vue de la mise en place des préalables et la levée des freins à la croissance soutenue sans laquelle nous ne pouvons pas sensiblement améliorer les conditions de vie de la population. Ensemble, dans la concorde et le pragmatisme, nous pouvons y arriver.

Mesdames, Messieurs,

Je me surprends parfois à rêver de la Banque Centrale de 2039. Des gamins et des gamines qui ne savent rien aujourd'hui de ces questions ennuyeuses ont la responsabilité de son administration. Le siège de la Banque est à la même place, mais dans un centre-ville réhabilité et convoité. Certains employés viennent y travailler en train de Gressier ou de la Croix des Bouquets. Le Président de la Commission Finances du Sénat dit au Gouverneur que sa politique est trop restrictive parce que le chômage est au-dessus de son taux naturel de 15%, et que la croissance de 2039 n'est que de 9%. Les revenus touristiques sont de plusieurs milliards de dollars. Les enfants de nos enfants vont à l'école, notre jeunesse est allante et sourit à la vie, nos vieux et vieilles sont contents d'une mission bien accomplie. La misère est derrière nous et nous voguons vers la prospérité.

Et vous savez quoi ? Je me dis pourquoi pas.

Merci.